

Maîtriser l'assurance construction – PACE01

Code produit : PACE01

Niveau : Expertise +

Modalité : Presentiel

Durée (en heure) : 14.0

Tarif : 924,00 € HT

Eligible DDA : oui

Public :

Dirigeants, managers et
collaborateurs connaissant les
bases du droit de la
construction

Prérequis :

Avoir suivi le stage PCT23
(Responsabilité civile de
l'entreprise : analyse des
garanties) ou avoir des
connaissances équivalentes

Objectif

- Comprendre les risques du marché, les produits et l'environnement d'une opération de construction
- Maîtriser les spécificités de l'assurance construction et ses conditions de mise en oeuvre
- Savoir transformer les arguments techniques en arguments de vente

Programme de la formation

1. Les intervenants d'une opération de construction et les risques liés
 - Marché de l'assurance construction et vocabulaire technique
 - Particularités du régime de la responsabilité des constructeurs
 - Spécificités de gestion du régime d'assurance obligatoire
 - Produits disponibles sur le marché
 - Obligation d'information et de conseil de l'intermédiaire (cas de la souscription en LPS)
 - Intervenants à l'acte de construire
 - Étapes de l'opération de construction
 - Particularités du régime de la responsabilité des constructeurs
 - Fonctionnement de l'assurance construction : le champ de l'obligation d'assurance
 - Nomenclature des activités
 - Pathologies du bâtiment fréquemment rencontrées
 - Cas particuliers
 - Rénovation thermique par l'extérieur
 - Installations photovoltaïques
 - Pompes à chaleur géothermique
 - VMC double flux
2. Le fonctionnement des produits d'assurance construction et la mise en oeuvre des garanties
 - Distinction entre polices chantier et polices par abonnement
 - Assurance construction avant réception
 - Assurance RC décennale des constructeurs et maîtres d'oeuvre
 - Assurance RC décennale du maître de l'ouvrage
 - Assurance dommages ouvrage
 - Garanties facultatives après réception
 - Méthodologie de gestion des sinistres pour bien conseiller ses clients
 - Déclaration de sinistre
 - Spécificités de la gestion des sinistres RCD
 - Spécificités de la gestion des sinistres DO
 - Arguments commerciaux à mettre en avant face à un client

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Réalisation de cas pratiques
- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.